

BULLETIN ET CHRONIQUE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

LE VIEUX-LIÈGE

TOME SIXIÈME

(1961-1965)

ÉDITIONS DU VIEUX-LIÈGE

1967

02.0934

L'ORFÈVRE LIÉGEOIS JEAN HENROTAY CO-AUTEUR DE LA COURONNE IMPÉRIALE DE CATHERINE II

Parmi les orfèvres liégeois du XVIII^e siècle, on compte beaucoup de Henrotay¹. Ce ne sont que d'obscurs artisans, à l'exception de deux d'entre eux, qui prennent rang à un niveau nettement plus élevé.

La personnalité du premier a été mise en lumière par l'historiographe attiré des orfèvres de notre cité, le regretté Joseph Brassinne. Georges-Louis-Sébastien Henrotay, fils de Léonard et d'Anne-Élisabeth Piette, est baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 15 août 1730 ; à vingt-huit ans, il épouse Jeanne-Agnès Derkenne, qui lui donnera six enfants ; il sera le dernier receveur du *bon métier* des orfèvres² et mourra le 12 floréal an XIII (2 mai 1805). Bien connu de tous les amateurs d'argenterie liégeoise, le poinçon GH, qui est selon toute vraisemblance le sien³, apparaît sur des œuvres de belle facture, assez nombreuses dans le domaine de l'art religieux⁴, beaucoup plus nombreuses encore dans celui de l'art civil⁵.

La personnalité du second est jusqu'ici restée énigmatique. « Les renseignements font malheureusement défaut, écrit Brassinne⁶, sur le membre de cette lignée qui jouit du plus grand renom ». Renom attesté par de Villenfagne⁷ : « M. Henrotais, habile Joualier, dont les talents parvinrent jusqu'en Russie ; la Souveraine éclairée de ce grand Empire le manda et lui fit faire sa Couronne Impériale ; Catherine témoigna combien elle en étoit contente par ses présents magnifiques ». Le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de la Cour de Vienne près celle de Saint-Petersbourg, fait allusion à cette affaire — laconiquement, hélas ! — dans une lettre datée du 30 juin 1763 : le joaillier liégeois Henrotay, qui vient de faire la couronne impériale, est alors sur le point de rentrer au pays⁸.

Brassinne ignorait, semble-t-il, que la couronne impériale de Catherine la Grande est parvenue jusqu'à nous (Planches I et II). C'est un éblouissant chef-d'œuvre. Par sa forme générale, caractérisée par un arc médian placé entre deux coques, elle n'est pas sans rappeler la couronne de l'Empire d'Autriche, réalisée en 1602 pour Rodolphe II. Elle est faite de quatre mille neuf cent trente-six pierres précieuses et de septante-cinq perles parfaites, fixées sur une délicate monture d'argent. Le bandeau fait alterner vingt-huit gros diamants et des motifs en x. Les coques, doublées intérieurement de

1. J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. I, Liège, 1948, p. 288-292.

2. AEL (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE), *Fonds français*, liasse 703, dossier « Contrôle de l'orfèvrerie », procès-verbal du 4 germinal an VI.

3. J. BRASSINNE (*op. cit.*, p. 290) assure qu'il figure sur deux chandeliers marqués en 1717-1718, conservés en la cathédrale de Malmédy, et suppose qu'il a été « utilisé par un ascendant du maître ». En réalité, les chandeliers en question portent le poinçon CH, celui de Charles de Hontoir.

4. P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise* (à paraître).

5. BRASSINNE, *op. cit.*, p. 292-295 ; [Exposition d'] *Argenterie civile liégeoise des XVII^e et XVIII^e siècles...* [Catalogue], Bruxelles, 1957, nos 120, 153, 166, 168, 177, 181, 185, 220 et 230.

6. *Op. cit.*, p. 292.

7. *Œuvres choisies du baron de Walef... précédées... d'une Notice des Artistes liégeois, anciens et modernes, les plus distingués*, Liège, Lemarié, 1779, [p. 213] (*Addition aux artistes modernes*).

8. DE PIMODAN, *Le Comte F.-C. de Mercy-Argenteau...*, Paris, 1911, p. 34. La lettre était adressée à l'oncle du diplomate, le chanoine tréfoncier Charles-Joseph-Dieudonné d'Argenteau, à qui Henrotay devait porter des nouvelles détaillées.





PLANCHE I. — La grande couronne impériale de Russie, par Jérémie PAUZÉ et Jean HENROTAY, 1762. Hauteur totale : 27,5 cm. Fonds des Pierres précieuses de l'U.R.S.S. Vue de face. (D'après un document photographique obtenu par l'intermédiaire des Amitiés belgo-soviétiques, à Bruxelles).

velours pourpre, offrent un décor formé de palmes croisées, de branches de laurier et de quatrefeuilles pris dans les mailles d'un treillis ; elles portent en bordure une rangée de perles. L'arc médian a l'aspect d'une branche de chêne ; onze diamants de première grandeur y sont sertis ; il est sommé d'un énorme rubis cabochon surmonté d'une croix faite de cinq diamants magnifiques. Le rubis tranche sur l'éclatante blancheur des diamants et sur les nuances opalescentes des perles. La conception est marquée au coin d'une mesure toute classique, l'exécution magistrale⁹.

9. Hauteur totale : 27,5 cm. Diamètres du bandeau : 18 cm et 21,5 cm. Circonférence maximum : 82,75 cm. Poids total des diamants : 2.858 carats. Poids total des perles : 763 carats. Poids

Mais cet inestimable joyau, l'un des plus précieux qui soient au monde, instrument du couronnement de tous les successeurs de Catherine II jusqu'au dernier des tsars, on voit partout imprimé qu'il est l'œuvre du joaillier de la Cour impériale, Jérémie Pauzié.

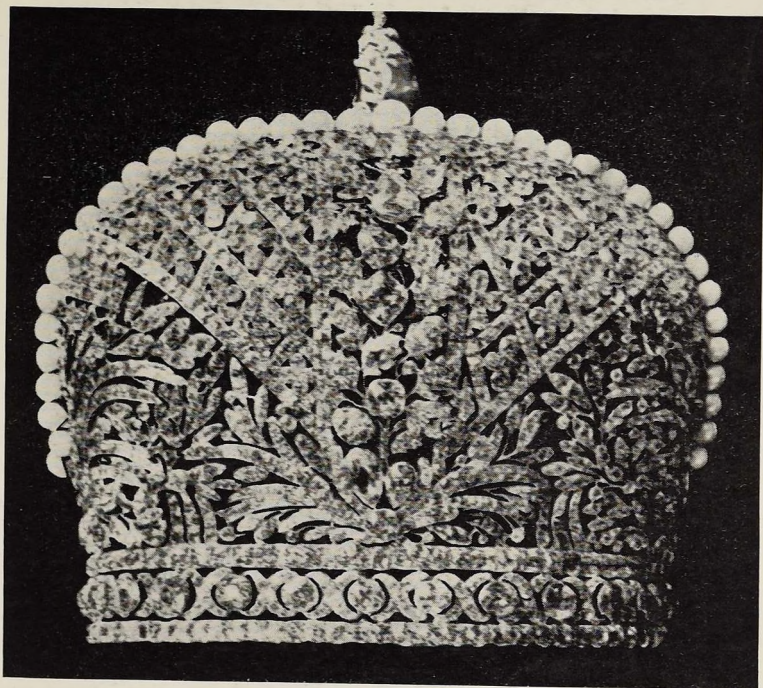


PLANCHE II. — La grande couronne impériale de Russie. Vue latérale. (D'après un document photographique obtenu par l'intermédiaire des Amitiés belgo-soviétiques, à Bruxelles).

Le document qu'il m'est donné de faire connaître (Planche III), et qui émane d'une personne bien mieux placée encore que le comte de Mercy-Argenteau, l'attribue, lui, à notre concitoyen Henrotay. Écoutez plutôt.

« Je soussigné Jean Besky, Lieutenant Général des armées de sa Majesté Impériale de toutes les Russies, Chambelan actuel commandeur de ses Ordres ; Directeur et Ordonnateur général de ses Batimens, Jardins, Arts et Accadémie Impériale ; Chevalier des Ordres de St Alexandre Nevsky et de Ste Anne etc. Certifie à qui il appartiendra, que le S. Jean Baptiste Hanroté, natif de Liege, Jouaillier et metteur en œuvre, a fait sous mes ordres La Couronne pour la cérémonie du Couronnement de sa Majesté Impériale avec tout le gout, l'intelligence et la capacité requise pour un ouvrage de si grande Importance. En foi de quoi, J'ai signé et lui ai délivré le présent

du rubis : 389 carats. Les données numériques m'ont été fournies par l'entremise du service de documentation des Amitiés belgo-soviétiques. Pour la description, j'ai tiré parti de l'*Istorija russkogo iskusstva* (Histoire de l'art russe), publiée sous la direction d'I.-E. GRABAR, t. VII, Moscou, 1961, p. 403-404.

Je soussigné Jean Betsky
Lieutenant General des armées de sa Majesté
Imperiale de toutes les Russies Chambellan
actuel Commandeur de ses Ordres Directeur
et Ordonnateur general de ses Batimens Jardins
Arts et Accademie Imperiale Chevalier
des Ordres de S. Alexandre Nevsky et de
S. Anne l'eu

Peruse a qui il appartiendra que le S.
Jean Baptiste Henrote natif de Liege Jouailler
et menuisier en œuvre a fait sous mes ordres La
Couronne pour la cérémonie du Couronnement
de sa Majesté Imperiale avec tout le gout
l'exactitude et la pureté requise pour un
ouvrage de si grande Importance En foi
de quoi J'ai signé et lui ai delivré le present
Certificat pour lui servir de témoignage de
cette vérité pour en faire ouvertement usage
en toute rencontre : fait a Moscou en notre
Chancellerie dont le sceau est appose cy
dessous Ce Lundi 12 May 1763

Certificat pour lui servir de témoignage de cette vérité, pour en faire ouvertement usage en toute rencontre : fait à Moscou en notre Chancellerie, dont le sceau est apposé cy dessous : Ce Lundi 12 May 1763 ».

(s) J. Betsky.

L'impreinte du sceau est fort bien conservée (Planche IV). On y reconnaît les lettres E et A entrelacées et le chiffre romain II, formant *le nom en chiffre*¹⁰ de la Grande Catherine (en russe, Ekaterina).

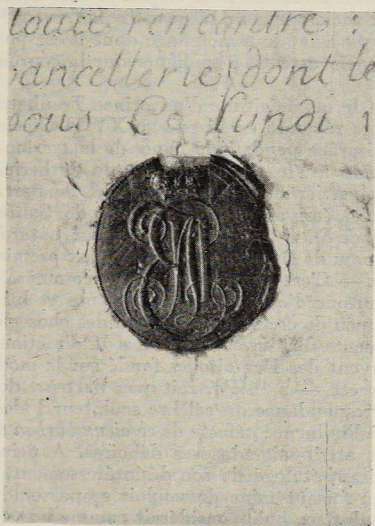


PLANCHE IV. — Détail de la planche III : empreinte du sceau de la chancellerie de Catherine II. Cire rouge, 34 × 33 mm. Copyright ACL Bruxelles (cliché E 31359).

Le *certificat* qu'on vient de lire fut conservé avec un soin jaloux, effet d'une fierté bien légitime, par l'orfèvre, puis par ses descendants. Il échut successivement à son fils Jean¹¹, à son petit-fils Jean-Louis¹² et à son arrière-petit-fils Auguste¹³. Sans doute ce dernier prit-il connaissance du recueil publié par Jacques Breuer, *Les orfèvres du pays de Liège, une liste des Membres*

10. Cf. BETZKY, *Les plans et les statuts des différents établissements ordonnés par Sa Majesté impériale Catherine II pour l'éducation de la jeunesse, et l'utilité générale de son Empire*, Amsterdam, 1775, t. I, p. 145 (*Médaille frappée en mémoire de l'Établissement de la Maison des Enfants-Trouvés, Description du revers de la médaille*). Voir aussi t. II, p. 35.

11. Fils de Jean, alias Jean-Baptiste, et de Marie-Jeanne Heusy. Baptisé en l'église Sainte-Foy, à Liège, le 17 février 1795. Décédé à Liège le 27 mai 1831. Contrôleur de houillères (AEL, *Reg. par. Liège*, n° 136, non paginé. COMMUNE DE ROCOURT, *État-civil*).

12. Fils posthume de Jean et de Barbe Depireux. Né à Rocourt le 27 septembre 1831. Armurier (COMMUNE DE ROCOURT, *État-civil*).

13. Fils de Jean-Louis et de Pauline Croisier. Né à Rocourt le 3 décembre 1865. Décédé à Etterbeek le 7 décembre 1938 (COMMUNES DE ROCOURT ET D'ETTERBEEK, *État-civil*). Ingénieur. Peintre amateur de talent, disciple et ami d'Auguste Donnay ; deux paysages de sa main sont conservés au Musée de l'Art wallon, à Liège (*Catalogue des peintures*, [Liège], 1954, p. 39, n°s 304 et 305).

du *Métier* ¹⁴, et eut-il la joie d'y trouver cité, sous le n° 1773, l'essentiel de de l'éloge adressé à son bisaïeul par de Villenfagne : il se mit en rapport avec l'auteur, et lui fit voir le document. Des préoccupations d'un tout autre ordre, puis la guerre, empêchèrent M. Breuer de pousser plus loin les choses, sans effacer toutefois la rencontre de son souvenir. Voici quelques mois, il m'invita à prendre le relais, en me donnant des indications grâce auxquelles je retrouvai sans grand'peine le certificat chez Madame Auguste Henrotay. Celle-ci a bien voulu s'en dessaisir au profit des *Amis des Musées de l'Institut archéologique liégeois*, le faisant ainsi entrer au Musée Curtius. Par ce geste de générosité éclairée, elle s'est acquis la vive reconnaissance de tous ceux dont l'art de l'ancien pays de Liège attire la ferveur ¹⁵.

Ce certificat, que vaut le témoignage dont il est porteur ? Quelle confiance mérite ce témoin attentif à souligner que la couronne a été faite sous ses ordres ?

Betsky ¹⁶ était le fils illégitime d'un prince Troubetzki, lequel lui avait cédé, suivant l'usage répandu en Russie au XVIII^e siècle, « l'arrière-train » de son nom. En disgrâce pendant le règne de la tsarine Élisabeth, il avait vécu à Paris de 1746 à 1762. L'avènement de Catherine II, dont il était, chuchotaient les plus perfides, le père naturel, le porta aux plus hautes dignités ¹⁷. « Il y a ici, écrivait en 1772 Sabatier de Cabre, *agent de la Cour de France près celle de St. Petersbourg*, il y a ici un bâtard de la maison Trubetsky qui, sous le nom de BESKY, est parvenu aux premiers grades et à toutes les décorations. — C'est l'ami ou plutôt la commère de Catherine II. — Il est sans cesse autour d'elle, l'encense, l'écoute et lui est devenu nécessaire. — Il a aussi peu de crédit dans les grandes choses qu'il est absolu sur les petits départements d'amusement dont il a la direction, tels que le Corps des Cadets, le Couvent des Demoiselles fondé sur le modèle de St. Cyr, les arts, les Bâtimens etc. — » ¹⁸. Portrait peu flatteur, dont la véracité est attestée par la correspondance du célèbre sculpteur Falconet avec la Grande Catherine. « C'est à l'influence néfaste de ce *vieux barbon* autoritaire et vindicatif que Falconet attribuait tous ses déboires. A peine arrivé, il l'avait blessé au vif en faisant étalage de son désintéressement, de son incorruptibilité et surtout en faisant mine de vouloir se passer de lui. Betzki avait espéré diriger le sculpteur, qu'il considérait comme une sorte de manœuvre, et s'attribuer au moins en partie la gloire de l'exécution du monument ¹⁹. Déjoué dans ses calculs, il voua à ce gêneur une haine mortelle et s'efforça par tous les moyens de le desservir dans l'esprit de l'impératrice, auprès de laquelle il avait tous les jours accès. Les récriminations de l'artiste contre l'insidieux personnage, qu'il appelle tantôt Monsieur le général, tantôt en abrégé M. le g. ou M. de B., comme si son titre et son nom lui brûlaient la gorge, occupent une place énorme dans cette correspondance » ²⁰.

14. Dans le *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIII, 1935, p. 3-247.

15. Leur gratitude est due également à M. Paul Coremans, directeur de l'Institut royal du Patrimoine artistique, dont le Service de Conservation a donné ses soins au document à titre gracieux.

16. Alias *Betski*, *Betzky*, etc., la transcription varie selon les auteurs ; les philologues d'aujourd'hui orthographient *Beckij*.

17. L. RÉAU, *L'art russe de Pierre le Grand à nos jours*, Paris, 1922, p. 64-66 ; L. RÉAU, *Histoire de l'expansion de l'art français moderne, Le monde slave et l'Orient*, Paris, 1924, p. 113.

18. SABATIER DE CABRES, *Catherine II, sa Cour et la Russie en 1772*, éd. S. S., Berlin, 1862, p. 38-39. Honoré-Auguste Sabatier de Cabre séjourna en Russie de 1769 à 1772, bien qu'il eût été nommé ministre résident de France à Liège le 30 mai-1769 ; il occupa son poste de 1772 à 1782 (*Lettres autographes de Velbruck...*, éd. G. DE FROIDCOURT et M. YANS, t. I, Liège, 1954, p. 28 et 48). Il n'a joué aucun rôle dans l'affaire qui nous occupe, ces dates le prouvent à suffisance.

19. Il s'agit de la fameuse statue équestre de Pierre le Grand.

20. *Correspondance de Falconet avec Catherine II (1767-1778)*, éd. L. RÉAU, Paris, 1921, p. XIV ; voir surtout les lettres 112, 139, 194 et 205.

Nous voilà bien préparés à découvrir que cet homme obsédé par le besoin de se faire valoir a passé sous silence, évidemment de propos délibéré, le nom du principal auteur de la couronne : Jérémie Pauzié, un des plus célèbres joailliers du XVIII^e siècle.

Jérémie Pauzié naît à Genève en 1716. A l'âge de treize ans, il part, en compagnie de son père et de son frère, pour une odyssée lamentable, au terme de laquelle il se retrouve à Saint-Pétersbourg, orphelin esseulé. Il est mis en apprentissage chez un lapidaire d'origine parisienne nommé Grave-raux, homme de talent, mais de mœurs dissolues et d'humeur atrabilaire. Sa formation parachevée, il parvient à se soustraire au joug d'un maître qui l'exploitait de façon éhontée, et ouvre son propre atelier. Il réussit peu après à gagner la confiance de la tsarine Élisabeth, et dès lors sa fortune est faite : joaillier de la Cour, il voit affluer les commandes fastueuses. Il a par ailleurs l'oreille de maints grands seigneurs très influents. Mais le décès de sa protectrice va lui être funeste. En l'espace de quelques mois, l'hystérique Pierre III monte sur le trône, en est chassé par sa propre épouse Catherine et trouve la mort dans de dramatiques circonstances. Les fortunes se font et se défont d'imprévisible façon, et le malheureux joaillier perd à tous les coups. Vieilli, malade, escroqué, il décide, bien qu'il jouisse de la faveur de Catherine II, de rentrer définitivement dans sa patrie ; il fait ses préparatifs dans le plus grand secret, obtient en dissimulant ses intentions un congé de courte durée, et parvient à se faire verser huit mille roubles, prix d'un portrait enrichi de brillants que la tsarine lui avait commandé pour « le Comte Mercis, ambassadeur de la Cour de Vienne » (le comte de Mercy-Argenteau, cité au début de cet article) ; abandonnant une bonne partie de son avoir, il quitte Saint-Pétersbourg pour ne plus y revenir, le 4 janvier 1764.

Tous ces détails, nous les tenons de Pauzié lui-même, qui les a consignés dans ses mémoires²¹. C'est à lui qu'il faut donner la parole pour connaître la part que lui-même, son confrère liégeois et le général russe ont respectivement prise dans la création de la couronne.

« Quelques jours après [la mort du tsar détroné Pierre III, en juin 1762], l'Impératrice me fit appeler pour me dire qu'elle avoit chargé le Chambellan Beskui [sic] de faire revision des Bijoux de la Couronne pour voir tout ce qui ne se trouvoit pas moderne, de le faire casser et pouvoir l'employer à une nouvelle couronne qu'elle vouloit se faire faire pour son Couronnement, que je devois m'entendre avec luy pour cela, ce qui me fit plaisir de pouvoir me décharger sur luy de bien des soucis et des chagrins que cela auroit pu m'occasioner dans la suite, que ceux qui en avoient l'inspection auroient pu me faire. Je consentis à tout ce que le Chambellan Besky, qui ne cherchoit que la gloriëtte, voulut faire, me contentant de luy aider dans tout ce qui étoit de mon Ressort. Je luy procurai un metteur en œuvre françois très-habile dans la profession, nommé Anroté, et qui s'en acquitta fort bien. Je choisis parmi tous les Bijoux tout ce qui pouvoit convenir pour cet ouvrage, et comme l'Imperatrice me dit qu'elle souhaitoit que cette Couronne restat telle quelle seroit après son Couronnement, je choisis toutes les plus grandes Pierres peu propres à être employées dans des garnitures modernes, soit en Brillans ou pierres de couleur, ce qui fait

21. Il existe au moins deux manuscrits des mémoires de Jérémie Pauzié, identiques de contenu. La traduction russe de l'un a été publiée dans la revue *Russkaja Starina* (Les antiquités russes), 1870. L'autre a fait l'objet d'une analyse fort détaillée, mais déparée par de surprenantes confusions, de Claudius FONTAINE-BORGEL (*Notes sur Jérémie Pauzié...*, dans *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XXXV, 1897, p. 335-358). Ce dernier manuscrit appartient depuis 1925 à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Ms suppl. 1399) ; on y relève certaines bévues qui trahissent la main d'un copiste, lequel pourrait toutefois être Pauzié lui-même. Les notices consacrées à l'illustre joaillier genevois par divers dictionnaires biographiques sont tirées, directement ou indirectement, soit de la traduction russe, soit de l'analyse de Fontaine-Borgel.

une pièce des plus riches que l'on aie en Europe ; et malgré toutes les précautions que l'on a prises pour la rendre légère, et n'y mettre que la matière qu'il falloit pour tenir les pierres, elle pèse Cinq Livres. Je l'essaiai sur la tête de l'Imperatrice, dont je craignois qu'elle ne la pût pas soutenir. Elle me dit qu'elle en étoit fort contente, et qu'elle la soutiendrait fort bien quatre ou cinq heures que dureroit la Cérémonie »²².

Le témoignage a une précision et un accent de sincérité qui ne trompent pas. On ne pense plus, cette fois, au geai paré des plumes du paon ! Ainsi donc, Pauzié a choisi les pierres et, sans doute, donné le dessin ; le metteur en œuvre²³ Henrotay, recommandé par le joaillier²⁴ a exécuté la monture, qui n'était point l'affaire de ce dernier²⁵ ; le chambellan Betsky a tout « dirigé », en veillant à ce que nul n'en ignore...

Pauzié écrivit *Anroté*. La lettre *n* ayant été prise pour un *u*, par une erreur toute banale, le nom est devenu *Auroté* (et même, transposé en cyrillique, *Oroté*) sous la plume du baron de Foelkersam, historiographe des orfèvres de Saint-Petersbourg²⁶. Cet *Auroté*, doté, par la grâce du joaillier genevois, de la nationalité française, est passé de l'article de Foelkersam à ceux de F.-L. Bruel²⁷ et de Denis Roche²⁸, qui lui font écho ; bientôt après, il a eu sa notice dans l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*²⁹. Et voilà comment les lauriers dus à notre concitoyen sont allés à un personnage qui n'a jamais existé.

Si Pauzié croyait Henrotay français, c'est peut-être parce qu'à son arrivée en Russie celui-ci venait de France. En quelles circonstances le premier avait-il appris à apprécier le talent du second ? Il n'en souffle mot, et c'est grand dommage, car il eût jeté un peu de lumière sur une carrière toute noyée d'ombre. Du séjour à Saint-Petersbourg, en particulier, on ignore tout, sinon que Henrotay ne fit pas partie de la corporation des orfèvres³⁰, et que, dès le mois de juin 1763, au témoignage du comte de Mercy-Argenteau, il faisait ses préparatifs de départ.

En établissant la filiation issue de notre metteur en œuvre, j'ai pu glaner les données biographiques qui vont suivre.

Henrotay, prénommé dans tous les actes d'état-civil *Jean* et non *Jean-Baptiste* comme dans le certificat, premier enfant du mariage³¹ de Wathieu

22. GENÈVE, BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE, Ms suppl. 1399, f° 31 v° et f° 32.

23. Selon l'*Encyclopédie* (t. X, Neufchâtel, 1765, p. 473), « METTEUR EN ŒUVRE est le nom que prennent des orfèvres qui ne s'appliquent qu'à monter les pierres sur l'or ou sur l'argent... Les metteurs en œuvre ne diffèrent des Bijoutiers qu'en ce qu'ils ne font que monter les pierres fines ou fausses sur des bagues, des colliers, des pendans, ou autres ornemens de cette espèce, au lieu que les autres font et enjolivent des tabatieres, étuis, pommes de cannes, boîtes de montres, etc ».

24. Et non, comme on l'a assuré, par Betsky.

25. Manuscrit cité, f° 12 v°, f° 23 v° et surtout f° 10 v° : la régente Anna dit à Pauzié qu'elle veut « faire refaire à la moderne » des « garnitures de Bijoux » ; « Je lui répliquay, écrit-il, que c'étoit plustot l'affaire d'un metteur en œuvre, ma profession n'étant que de tailler les pierres et de les estimer, en connoissant la valeur ».

26. *Nekotoryja Svedenija o S.-Peterburgskich zolotych i serebrjanych del masterach za sto let (1714-1814)*, L'orfèverie à Saint-Petersbourg de 1714 à 1814, dans *Starye gody* (Les vieilles années), 1907, catalogue paru comme supplément aux livraisons de janvier à juin, octobre, novembre et décembre, p. 42, col. 2.

27. *Les orfèvres français à Saint-Petersbourg de 1714 à 1814*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'art français*, 1908, p. 51-52.

28. *Orfèvres français à Saint-Petersbourg de 1714 à 1814*, dans *Bulletin de l'Art ancien et moderne*, 1908, p. 119.

29. T. II, 1908, p. 258.

30. C'est tout ce que le baron de Foelkersam (*op. cit.*) a pu ajouter aux renseignements consignés par Pauzié dans ses mémoires. *Auroté* n'est même pas cité dans A. DE FOELKERSAM, *Inostrannye mastera zolotogo i serebrjanago dela, Les orfèvres étrangers en Russie*, dans *Starye gody*, 1911, p. 95-113.

31. AEL, *Reg. par. Herstal*, n° 12, p. 306 (19 janvier 1727). Le couple fera baptiser deux autres

(alias Walthère) Henrotay³² et de Jeanne Oury, est baptisé à Herstal le 29 novembre 1727³³. Il a donc trente-cinq ans au moment où la prestigieuse couronne prend forme entre ses mains. Peut-être rentre-t-il au pays aussitôt après, et pour n'en plus sortir. C'est là, en tout cas, qu'il coulera ses vieux jours. Dans la tranquillité ? Que non ! Tandis que gronde l'orage révolutionnaire, le vieillard prouve sa verdeur en devenant père, apparemment pour la première fois, à l'âge respectable de soixante-sept ans³⁴. Trois ans plus tard, il épousera la mère³⁵ et légitimera l'enfant³⁶. Il vivra plus d'un an encore avant de s'éteindre, le 9 pluviôse an VIII (29 janvier 1800)³⁷. Marie-Jeanne Heusy, sa veuve, ne mourra que le 9 juillet 1830³⁸.

Dans les actes de mariage et de légitimation, Henrotay est dit *sans profession*, mais dans les deux actes de décès, il retrouve sa qualité de *bijoutier*³⁹.

C'est à Liège, assurément, qu'il s'était formé. Le *Mémoire statistique du département de l'Ourte*⁴⁰ atteste qu'en 1790 la bijouterie employait annuellement 40 kilogrammes d'or et 1600 carats de pierres fines qu'elle se procurait à Paris, Amsterdam et Anvers ; en 1789, rapporte-t-il, « le nombre des joailliers étoit de 8 et celui des ouvriers de 30 ». Ces joailliers, c'étaient les Gilles Berryer, Guillaume-Louis Bourguignon, Nicolas Comhaire, Pascal Crenwick, Dejossé, N.-J. Delforge, Alexandre Fabry, et autres Pernotte⁴¹... Plus tôt dans le siècle, c'étaient les Marie Bastogne, Dominique Body, Jean-François Drion, Martin-Toussaint Grosse, et autres Jean Petitjean⁴²... Il faut sans doute chercher parmi eux le premier maître de Henrotay.

Les bijoutiers-joailliers liégeois avaient su s'imposer dans la capitale

enfants encore, Marie-Catherine, le 30 décembre 1729 (*Id.*, n° 6, p. 98) et Jeanne, le 17 mars 1731 (*Ibid.*, p. 110), avant de s'installer à Liège. Brassinne (*op. cit.*, p. 290-291) ne le suit qu'à partir de cette installation. Pas plus que mon prédécesseur, je n'ai pu découvrir si Wathieu Henrotay était parent de Léonard, père de Georges-Louis-Sébastien.

32. Wathieu Henrotay, sauf confusion d'homonymes fils de Jean Henrotay et de Marie Delspeche, baptisé le 12 septembre 1697 (AEL, *Reg. par. Herstal*, n° 3, p. 203), était orfèvre, l'acte de décès de son fils (Cf. *infra*) l'atteste.

33. AEL, *Reg. par. Herstal*, n° 6, p. 78. D'après son acte de mariage (Cf. *infra*), il est né le 25 novembre 1727.

34. AEL, *Reg. par. Liège*, n° 136, non paginé (baptême du 17 février 1795). Voir aussi AEL, *Reg. par. Liège*, n° 134, non paginé (même baptême inscrit par erreur parmi les légitimes, puis biffé).

35. VILLE DE LIÈGE, *État-civil*, reg. 204, f° 138 v°, n° 199 (mariage du 6 messidor an VI = 24 juin 1798). Henrotay, qui signe J. Hanrotai, est domicilié à Liège, rue au Thier-à-Liège, 364. Je l'ai cherché en vain de ce côté dans la capitation de 1791.

36. AEL, *État-civil Liège*, reg. 106, f° 247, n° 1452 (acte du 18 messidor an VI = 6 juillet 1798). Le domicile de Henrotay est fixé au n° 362.

37. VILLE DE LIÈGE, *État-civil*, reg. 413, f° 119, n° 464 (acte du 11 pluviôse an VIII = 31 janvier 1800). Le domicile est fixé au n° 364. La *Gazette de Liège* n'annonça pas le décès. *Sic transit*...

38. VILLE DE LIÈGE, *État-civil*, reg. 445, f° 143 v°, n° 1083 (acte du 10 juillet 1830).

39. La « Liste des fabricants orfèvres qui se sont fait connaître et qui ont fait insculper leur poinçon particulier avec leur nom sur la planche de cuivre du département de l'Ourthe, voulu par la loi du 19 brumaire an VI » publiée par TH. GOBERT dans *Leodium*, t. XXV, 1932, p. 52-54 mentionne « Henroté Jean, fabricant, faub. Léonard » et « Henrotai Mathieu, fabricant, faub. Léonard ». J. Brassinne (*op. cit.*, p. 290) a peut-être tort de considérer comme évident qu'il s'agit là du déboulement de Jean-Mathieu Henrotay, frère puîné de Georges-Louis-Sébastien. On ne relève pas le patronyme qui nous occupe sur les plaques d'insculpation publiées par J. Philippe (*Exposition, L'argenterie civile liégeoise des XVII^e et XVIII^e siècles*, Liège, 1957, p. 21-23), pas plus d'ailleurs que dans l'« État des marchands et fabricans des matières d'or et d'argent domiciliés dans le canton de Liège, chef-lieu du département de l'Ourte » adressé par l'administration municipale à l'administration centrale le 13 frimaire an VII (AEL, *Fonds français*, liasse 703, dossier « Contrôle de l'orfèvrerie »).

40. L.-F. THOMASSIN, *Mémoire...*, éd. L. GRANDMONT-DONDERS, Liège, 1879, p. 149.

41. J. BREUER, *op. cit.*, n°s 1650, 1652, 1661, 1680, 1684, 1702, 1704, 1747 et 1830.

42. *Ibid.*, n°s 1646, 1658, 1728, 1765 et 1831.

universelle du bon goût elle-même. Le 23 juillet 1771, le ministre-résident du prince-évêque de Liège à la Cour de Versailles, Jacques de Heusy, écrit au libraire Desoer : « Ce sont nos liégeois, à l'exception du seul metteur en œuvres (qu'on auroit encor trouvé supérieur dans Ceux-la) qui ont faits tous les ouvrages en joiaux et bijoux, pour le Mariage de Madame la Dauphine »⁴³. Villenfagne confirme et précise : « M. *Botson*, Bijoutier célèbre, a monté avec un art et un goût qu'on ne peut assez admirer, une partie des diamans qui servent à orner la beauté de l'Auguste Reine de France, lorsqu'elle n'étoit que Dauphine... M. *Francois*, joyailler de même très connu, s'est établi à Paris ; la fortune, presque toujours ingrate à nos Artistes qui demeurent à Liège, le fixa dans cette grande Ville »⁴⁴. Il faut encore citer Antoine-Joseph Demarteau, « joyailler », neveu de l'illustre graveur⁴⁵, et sans doute aussi, comme me l'a fait remarquer M. Breuer, Paul Bassenge, l'associé de Böhmer dans la fatale *Affaire du Collier*⁴⁶.

Jean Henrotay vécut-il à Paris lui aussi ? Le baron Wittert le croit⁴⁷, mais c'est seulement, selon toute apparence, pour avoir mal lu les *Additions* de Villenfagne⁴⁸.

En fait d'œuvres de Henrotay, je ne connais que la couronne impériale russe. Toute discussion semble close à son sujet : il faut revendiquer pour le metteur en œuvre liégeois non la célébrité que Betsky, Mercy-Argenteau, Villenfagne et Brassinne s'accordaient à lui conférer indûment, mais bien la notoriété trop longtemps usurpée par l'imaginaire Auroté⁴⁹.

Pierre COLMAN.

43. E. HÉLIN, *Une A.P.I.A.W. ... en 1771*, dans *Bulletin Soc. royale « Le Vieux-Liège »*, t. III, 1940-1950, p. 330. Le mariage en question, celui de Marie-Antoinette avec le futur Louis XVI, avait été célébré moins de deux ans auparavant, le 16 mai 1770.

44. *Op. cit.*, [p. 213]. H. Noco signale Henry *Bodson* « connu pour le bijou » (*Le poinçon de Paris*, t. I, Paris, 1926, p. 142) et deux *Francois* : Gilles-Joseph, dit l'Ainé, lapidaire très en vue, et Hubert-Louis (*Id.*, t. II, Paris, 1927, p. 191-192).

45. E. PIOT, *État-civil de quelques artistes français*, Paris, 1873, p. 33 ; Noco, *op. cit.*, p. 63. 46. *L'Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* (t. III, 1909, p. 11) imprime, sur la foi de F. Funck-Brentano (*L'affaire du collier*, Paris, 1901, p. 173), que Bassenge était, comme Böhmer, un juif de Leipzig. Rien n'est moins vraisemblable. Le patronyme Bassenge est typiquement liégeois ; il est porté par un de nos orfèvres (BRASSINNE, *op. cit.*, p. 140).

47. *Gilles Demarteau*, Bruxelles, 1883, p. 163.

48. *Op. cit.*, [p. 213]. Henrotay n'est pas mentionné dans le monumental recueil de Henry Noco, *Le poinçon de Paris*, 5 vol., Paris, 1926-1931.

49. Il m'est agréable, en terminant, de m'acquitter ici des dettes de reconnaissance contractées au cours de l'élaboration de l'article qu'on vient de lire. M. Jacques Breuer, non content de m'avoir fait cadeau de l'enquête, l'a suivie avec un intérêt plein de chaleur. Madame Auguste Henrotay m'a réservé l'accueil le plus affable. Au Dépôt des Archives de l'État, à Liège, M. Georges Hansotte, conservateur, et M. Richard Forgeur, archiviste-paléographe, se sont ingéniés à faciliter mes recherches, tout comme, au Service de l'État-civil de Liège, M. Henri Leclerc. C'est par M. Louis Binz, archiviste d'État adjoint à Genève, que j'ai connu le lieu de conservation actuel du manuscrit des mémoires de Pazué que Fontaine-Borgel avait analysé à la fin du siècle dernier. Madame Anne-Marie Pfister, conservateur à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, a bien voulu, à ma demande, confier ce manuscrit pour deux mois à la Bibliothèque de l'Université de Liège. M. Etienne Hélin, chef de travaux à l'Université de Liège, a cherché Henrotay — mais en vain — parmi les bénéficiaires de passeports délivrés par la Cité, champs de recherche qui n'a pas de secret pour lui. Le service de documentation des Amitiés belgo-soviétiques, à Bruxelles, m'a procuré huit documents photographiques qui m'ont fait connaître avec précision l'aspect et les caractéristiques matérielles de la couronne impériale de Catherine II. Enfin, M. Pierre Apraxine, collaborateur scientifique au Centre national de Recherches « Primitifs flamands », puis M. Charles Hyart, chargé de cours à l'Université de Liège, m'ont très obligeamment donné la traduction des textes russes auxquels il me fallait recourir. Je les remercie de m'avoir permis de rendre à Henrotay l'hommage qui lui était dû.